

Le 4 avril 2000

COMMUNIQUE

La situation arrêtée au 31 mars 2000 fait apparaître l'incidence de la réévaluation trimestrielle des réserves de change, effectuée à cette même date sur la base des cours de change et des prix des titres constatés sur les marchés, conformément aux modalités retenues dans le cadre de l'Eurosystème.

Les avoirs en or ont été réévalués au prix de 9.285,46 euros le kilogramme d'or fin, contre 9.308,22 euros le 31 décembre 1999. Il en est résulté une moins-value de 69 millions d'euros, constatée au poste « Avoirs en or » de la situation.

La réévaluation des avoirs et engagements en devises, effectuée, pour ce qui concerne les avoirs et engagements en dollars, au cours de 0,9553 dollar pour 1 euro, contre 1,0046 dollar pour 1 euro au 31 décembre 1999, a dégagé une plus-value nette de 1.868 millions d'euros, constatée pour l'essentiel au poste « Avoirs en devises », à l'actif de la situation.

Les avoirs et engagements libellés en droits de tirage spéciaux ont été réévalués au cours de 0,7079 DTS pour 1 euro, contre 0,7326 DTS pour 1 euro à fin décembre. Il en est résulté une plus-value nette de 111 millions d'euros, retracée dans les variations des postes « Relations avec le Fonds Monétaire International », à l'actif de la situation, et « Compte spécial du Trésor Public - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux », au passif.

La contrepartie de ces mouvements, soit 1.910 millions d'euros, a été portée au poste « Comptes de réévaluation », au passif de la situation.

Les titres libellés en devises acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change ont, par ailleurs, été réévalués sur la base de leurs prix de marché. Cette réévaluation a dégagé une moins-value de 34 millions d'euros, constatée au poste « Avoirs en devises », dont la contrepartie a été enregistrée, d'une part, en diminution du poste « Comptes de réévaluation » du passif, à hauteur de 1 million d'euros, et, d'autre part, en augmentation du poste « Comptes de réévaluation » de l'actif, à hauteur de 33 millions d'euros.